



Le VALBOISIEN

Mon journal...

Vol. 7, No 10

Bulletin municipal d'information

Décembre 2022/Janvier 2023

Budget 2023

Spectacle d'Elvis

Party du Nouvel An



Services municipaux

HÔTEL DE VILLE

595, route, 309, Val-des-Bois
(Québec) J0X 3C0
Téléphone : 819 454-2280
Site internet : www.val-des-bois.ca
Heures d'ouverture :
Lundi au jeudi:
9 h à 12 h et 13 h à 16 h

Bureaux administratifs

Anik Morin, Directrice générale
dg@val-des-bois.ca
Martine Bastien, Adjointe adm.
mun@val-des-bois.ca
Manon Bourque, Adjointe adm.
admin@val-des-bois.ca
Valérie Tétreault, Trésorière adjointe
dga@val-des-bois.ca

Urbanisme et environnement

Roxane Blanchard, Inspectrice
insp@val-des-bois.ca

Travaux publics

Pierre Thibault, Inspecteur
voirie@val-des-bois.ca

Service de sécurité incendie

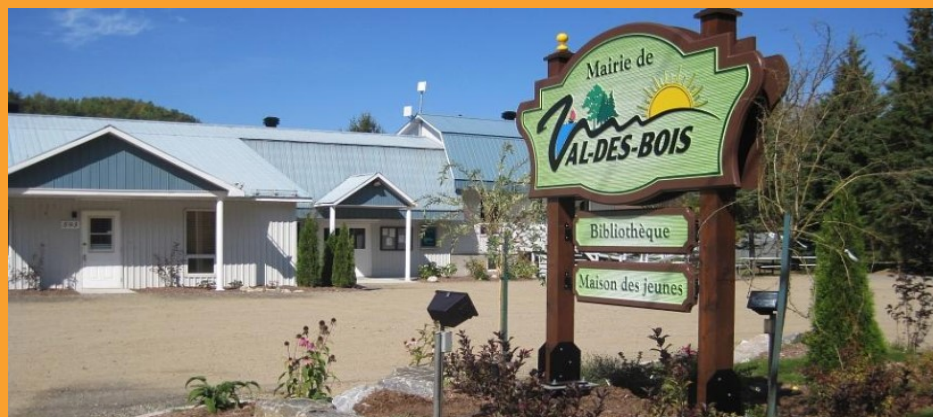
Marc Sarrazin, Directeur
incendie@val-des-bois.ca

CONSEIL MUNICIPAL

Roland Montpetit, Maire
mairie@val-des-bois.ca
René Houle, Conseiller #1
conseiller1@val-des-bois.ca
Adolf Hilgendorff, Conseiller #2
conseiller2@val-des-bois.ca
Claude Dupont, Conseiller #3
819 962-6694
Jean Laniel, Conseiller #4
conseiller4@val-des-bois.ca
Jessica Maheu, Conseillère #5
conseiller5@val-des-bois.ca
Clément Larocque, Conseiller #6
conseiller6@val-des-bois.ca

COMITÉ DU JOURNAL

René Houle
Jessica Maheu
Valérie Tétreault
journal@val-des-bois.ca



BIBLIOTHÈQUE

Josée Prévost, responsable
biblio@val-des-bois.ca

Heures d'ouverture de la biblio:

Lundi : 18 h à 20 h
Mercredi : 10 h à 12 h et 18 h à 20 h
Vendredi : 18 h à 20 h
Samedi : 10 h à 13 h

CENTRE COMMUNAUTAIRE, LOISIRS ET CULTURE

Diane St-Amour
loisirs@val-des-bois.ca

121, chemin du Pont-de-Bois
Val-des-Bois (Québec) J0X 3C0
Téléphone : 819 454-2280 poste 3067
Code Wifi : sourires

EN CAS D'URGENCE COMPOSEZ LE 911

COORDONNÉES UTILES

| | |
|------------------------------------|-----------------------------------|
| S.Q. : 819 310-4141 ou *4141 | CHSLD Papineau : 819 986-3341 |
| SOPFEU : 1 800 463-3389 | Hydro-Québec : 1 800 790-2424 |
| Anti-Poison : 1 800-463-5060 | MRC Papineau : 819 427-6243 |
| Info Santé : 811 | Urgence municipale : 819 598-2176 |
| C.L.S.C. : 819 454-2355 poste 2521 | |



La ligne **1-888-489-2287**
Aide Abus Aînés

DE L'AIDE AU BOUT DU FIL
24 H SUR 24 – 7 JOURS SUR 7

SOS
VIOLENCE
CONJUGALE

514 873-9010
1 800 363-9010
www.sosviolenceconjugale.ca

Mot du maire

Bien le bonjour Valboisiens,

Mardi le 13 décembre dernier votre conseil municipal votait le budget 2023 qui contient des mesures importantes d'ajustements de salaires au niveau de notre personnel. Dans le contexte actuel où tout prend des proportions démesurées, il est important de se poser les bonnes questions relatives aux priorités à établir pour notre municipalité. Après plusieurs démarches et tentatives d'embaucher des ressources compétentes, nous avons finalement réussi à mettre sur pied une équipe dynamique qui nous le croyons, va fortement contribuer à réaliser le plan d'action établi par vos élus pour les prochaines années. Un document détaillé des sommes affectées au budget est également présenté dans cette édition. Ils vous aideront à mieux comprendre les raisons justifiant l'augmentation de notre taux de taxation qui passera de 0.64 à 0.67 du 100 \$ d'évaluation pour 2023. Vous pourrez également comparer ce taux à celui des municipalités de notre région.

Je profite de la publication de cette édition pour vous souhaiter un agréable temps des fêtes en famille

Val-des-Bois j'y crois. Et toi?

Roland Montpetit

Le mot du maire est écourté ce mois-ci, puisqu'au moment d'imprimer ce journal, le maire est au côté de ses frères et sœurs suite au décès de leurs parents.

Gala des bénévoles

TEXTE : DIANE ST-AMOUR

C'est le mercredi 14 décembre dernier, que les conseils municipaux Val-des-Bois et Bowman ont réunis les bénévoles des municipalités pour souligner leurs apports dans la communauté. Certains sont des organismes, d'autres sont des membres d'associations et plus d'une vingtaine d'entre eux sont des citoyens impliqués sans nécessairement faire partie d'un groupe. Étant bien conscients de l'importance de l'implication des bénévoles les conseils municipaux tenaient à les remercier. Les remercier pour leur temps, pour leur générosité, pour leur implication et leur altruisme. Vous, les bénévoles, êtes la pierre angulaire du dynamisme de notre communauté.

Vous recevoir à notre gala n'était qu'une infime partie de la reconnaissance et de la gratitude que nous éprouvons à votre égard.

Photo du haut : Nos bénévoles de la relève. Parce qu'il n'y a pas d'âge pour s'impliquer dans sa communauté.

Photo du bas : Des membres de la brigade incendie et les premiers répondants. Parce qu'en plus d'être toujours présents en cas d'urgence, les membres sont impliqués dans plusieurs activités et événements.



Services municipaux

Budget 2023

TEXTE : ANIK MORIN, DIRECTRICE GÉNÉRALE ET GREFFIÈRE-TRÉSORIÈRE

C'est le 13 décembre dernier que votre Conseil municipal a adopté le budget 2023 ainsi que son plan triennal d'immobilisation. Vous trouverez ci-dessous les deux documents, suivis de certaines explications relatives à chacun.

REVENUS

- ♦ Taxation foncière: Représente les revenus de taxes foncières. L'augmentation du rôle d'évaluation 2023 et l'ajustement du taux de taxation à 0,67 \$ du 100 \$ d'évaluation expliquent l'augmentation du revenu. (détails page 6)
- ♦ Tarification des services: Représente les revenus de taxation des services tels que l'aqueduc, les ordures et autres.
- ♦ Tenants lieux de taxes: Montant reçu du gouvernement pour compenser la perte des taxes foncières des immeubles non imposables tel que les terres publiques.
- ♦ Transferts: Représente diverses sommes reçues du gouvernement provincial tel que le partage de la TVQ et autres. La réduction du montant est relative à une modification de la présentation financière, les subventions se retrouvent dans les charges alors qu'en 2022 elles étaient représentées dans les revenus.
- ♦ Services rendus: On retrouve ici le contrat de déneigement du ministère des Transports du Québec (MTQ) et certains services offerts à la municipalité de Bowman et aux citoyens. L'ajout d'une prévision de revenus de 21 000 \$ au service des loisirs explique l'augmentation 2023.
- ♦ Imposition de droits: Augmentation de la prévision des taxes de mutation et des demandes de permis.

CHARGES

- ♦ Explications applicables à tous les départements: Augmentation générale suivant l'inflation de l'indice des prix à la consommation applicables aux assurances, biens, services et ressources humaines.
- ♦ Administration: Ajout d'une ressource administrative en fin 2022 en gestion de projets et ressources humaines. Augmentation des frais pour audits financiers. Modification de la rémunération de la directrice générale passant d'un taux horaire à un taux annuel et incluant une augmentation de près de 30 k afin d'être compétitif avec les municipalités avoisinantes.
- ♦ Sécurité publique: Inclus 166 k pour le service de la SQ, le service incendie et quelques autres dépenses en sécurité civile.
- ♦ Travaux publics: Augmentation des coûts de l'essence et du sel de déglacage.
- ♦ Urbanisme: Ajout de 10 k pour consultation d'un urbaniste relativement à une révision des règlements.
- ♦ Loisirs et culture: Retrait des contributions de la municipalité de Bowman (détails page 6).
- ♦ Immobilisations: C'est plus de 1 276 316 \$ qui sera investi dans la Municipalité en 2023. Ces investissements sont détaillés à la page suivante. 907 442 \$ de subventions obtenues permettront de financer ces immobilisations. Pour ce qui est du 368 874 \$ manquant, 21 950 \$ provient des revenus 2023, 120 000 \$ des réserves financières prévues pour le développement du Centre communautaire ainsi que 226 924 \$ du surplus accumulé non affecté des années antérieures et 14 978 \$ du surplus affecté à diverses activités.

| | 2022 | 2023 |
|-----------------------------|---------------------|---------------------|
| REVENUS | | |
| Taxation foncière | 1 394 253 \$ | 1 551 565 \$ |
| Tarification des services | 330 124 \$ | 333 158 \$ |
| Tenants lieux de taxes | 48 599 \$ | 48 928 \$ |
| Transferts | 294 733 \$ | 214 708 \$ |
| Services rendus | 285 407 \$ | 297 627 \$ |
| Imposition de droits | 155 301 \$ | 187 440 \$ |
| Amendes et pénalités | 6 000 \$ | 6 000 \$ |
| Intérêts | 15 500 \$ | 15 500 \$ |
| TOTAL : | 2 529 872 \$ | 2 654 926 \$ |
| CHARGES | | |
| Administration | 544 241 \$ | 647 312 \$ |
| Sécurité publique | 264 744 \$ | 284 668 \$ |
| Travaux publics | 729 553 \$ | 805 039 \$ |
| Hygiène du milieu | 250 021 \$ | 251 112 \$ |
| Urbanisme et environnement | 122 746 \$ | 151 442 \$ |
| Loisirs et Culture | 218 663 \$ | 251 608 \$ |
| Frais de financement | 41 297 \$ | 62 083 \$ |
| Remboursement en capital | 143 607 \$ | 141 690 \$ |
| Réserve financière | 53 000 \$ | 53 000 \$ |
| Immobilisations | 272 000 \$ | 1 276 316 \$ |
| Subventions Qc et Ca | | - 907 442 \$ |
| Appropriation réserves fin. | | -120 000 \$ |
| Appropriation surplus | -110 000 \$ | -241 902 \$ |
| TOTAL : | 2 529 872 \$ | 2 654 926 \$ |

Services municipaux

Plan triennal d'immobilisation

Le plan triennal d'immobilisations représente les sommes que votre Conseil municipal désire investir au cours des trois prochaines années. Ce document représente une planification qui est appelée à être révisée annuellement.

Encore une fois, pour plus de détails en lien avec le plan triennal d'immobilisation, n'hésitez pas à vous présenter à la prochaine séance du conseil municipal qui aura lieu le 10 janvier prochain à 19 h.

| Initiatives | Coût municipal | Subvention | Investissement total | Année |
|---|----------------|------------|----------------------|-------------|
| Développement | | | | |
| }Borne électrique | | 54 000 \$ | 54 000 \$ | 2023 |
| }Sentier du Lièvre (historique et belvédère) | 5 000 \$ | 5 000 \$ | 10 000 \$ | 2024 |
| }Sentier Albatros - Belvédère et secteur village | 5 000 \$ | 20 000 \$ | 25 000 \$ | 2024 |
| }Toilettes parc municipal | | 150 000 \$ | 150 000 \$ | 2024 |
| }Embellissement du village | 50 000 \$ | | 50 000 \$ | 2024-2025 |
| Travaux publics | | | | |
| }Glissières | 75 000 \$ | 75 000 \$ | 150 000 \$ | 2023 |
| }Entrepôt extérieur | 25 000 \$ | | 25 000 \$ | 2024 |
| }Entrepôt sable/sel | 100 000 \$ | | 100 000 \$ | 2024 |
| }Réfection usine de pompage | 100 000 \$ | 400 000 \$ | 500 000 \$ | 2024 |
| }Trottoirs | 20 000 \$ | 80 000 \$ | 100 000 \$ | 2024-2025 |
| }Asphaltage | | 900 000 \$ | 900 000 \$ | 2025 |
| Urbanisme | | | | |
| }PGMR-Éco-centre - Réalisation | 25 000 \$ | 98 500 \$ | 123 500 \$ | 2023 |
| }Aménagement débarcadère Lac-Vert | 10 000 \$ | | 10 000 \$ | 2023 |
| }Accès aux plans d'eau | 15 000 \$ | | 15 000 \$ | 2024-2025 |
| Sécurité publique *Conditionnel à l'obtention de la subvention | | | | |
| }Projet de coop. muni. en sauvetage nautique | | 200 000 \$ | 200 000 \$ | 2023 |
| Loisirs et culture | | | | |
| }Dév. du parc du Centre communautaire | 120 000 \$ | | | 2023 |
| }PRABAM | | 66 653 \$ | | 2023 |
| }Accès centre communautaire | 25 000 \$ | 100 000 \$ | | 2023 |
| }Bâtiment patinoire | 29 218 \$ | 59 322 \$ | 400 193 \$ | 2023 |
| }Jeux d'eau (FCM) | 44 156 \$ | 132 467 \$ | 176 623 \$ | 2023 |
| }Affichage électronique (FCM) | 15 250 \$ | 45 750 \$ | 61 000 \$ | 2023 |
| }Éclairage stationnement et sentier (FCM) | 15 250 \$ | 45 750 \$ | 61 000 \$ | 2023 |
| }Peinture murale | 10 000 \$ | 30 000 \$ | 40 000 \$ | 2023 |
| }Patinoire | 26 575 \$ | 53 956 \$ | 80 531 \$ | 2024 |
| }Dév. du parc du Centre communautaire | 50 000 \$ | | 50 000 \$ | 2024-2025 |
| Total | | | 1 276 316 \$ | 2023 |
| Total | | | 1 105 531 \$ | 2024 |
| Total | | | 1 115 000 \$ | 2025 |

Services municipaux

Taxation 2023

TEXTE : ANIK MORIN, DIRECTRICE GÉNÉRALE ET GREFFIÈRE-TRÉSORIÈRE

C'est le 10 janvier 2023 que le règlement de taxation sera adopté. En considérant le budget 2023, un ajustement de 3 cents du taux de taxation sera nécessaire afin d'équilibrer les revenus et les charges. Cette majoration portera le taux de taxation à 0,67 \$ par tranche de 100 \$ d'évaluation. Les revenus supplémentaires permettront entre autres de :

- ◆ Contrer l'augmentation des coûts généraux selon l'IPC;
- ◆ Financer l'ajout d'un poste administratif créé à la fin de l'année 2022;
- ◆ Augmentation du coût du service des loisirs suite à l'abolition de l'entente intermunicipale en loisirs et culture avec la municipalité de Bowman. Tel que convenu dans une nouvelle entente, un montant de 21 500 \$ et provenant de la municipalité de Bowman est inclus aux revenus à titre de compensation financière garantissant l'accès au centre communautaire et aux diverses activités mensuelles aux bowmanois;
- ◆ Augmentation des quantités de sels de déglçage pour la route 309;
- ◆ Embauche d'un consultant en urbanisme pour aider à la rédaction règlementaire;
- ◆ Investissements divers. (voir le tableau à la page précédente)
- ◆ Le taux des matières résiduelles et du service d'aqueduc restera inchangés en 2023.

Impact de l'ajustement du taux de taxation sur le compte 2023

- ◆ La valeur moyenne des résidences de la Municipalité est de 191 834 \$. Pour faciliter les calculs nous dirons ici 200 000 \$.
- ◆ Cette hausse représente donc un surplus moyen de 60 \$ en taxation foncière par immeuble résidentiel pour l'année 2023.

Historique du taux de taxation foncière 2013-2022

| 2022 | 2021 | 2020 | 2019 | 2018 | 2017 | 2016 | 2015 | 2014 | 2013 |
|------------|------------|------------|------------|------------|------------|------------|------------|------------|------------|
| TF 0,64 \$ | TF 0,64 \$ | TF 0,65 \$ | TF 0,60 \$ | TF 0,60 \$ | TF 0,60 \$ | TF 0,60 \$ | TF 0,60 \$ | TF 0,60 \$ | TF 0,60 \$ |

TF: Taxation foncière générale

Taux de taxation foncière des municipalités voisines 2022

| Val-des-Bois | Bowman | ND Salette | ND Laus | Denholm |
|--------------|------------|-------------|------------|-------------|
| TF 0,64 \$ | TF 0,65 \$ | TF 0,835 \$ | TF 0,73 \$ | TF 1,318 \$ |

Services municipaux



AVIS PUBLIC

POSSIBILITÉ DE DEMANDE RÉFÉRENDAIRE

LE SECOND PROJET DE RÈGLEMENT RM12-2022 RELATIF AU ZONAGE

Avis public est par les présentes donné par le soussigné aux personnes habiles à voter ayant le droit d'être inscrites sur la liste référendaire de l'ensemble de la Municipalité.

À la suite de la consultation publique tenue le 4 décembre 2022, le conseil de la municipalité de Val-des-Bois a adopté le second projet de règlement RM12-2022 modifiant le règlement relatif au zonage. Ce projet de règlement contient des dispositions qui peuvent faire l'objet de demandes de la part de personnes intéressées de l'ensemble de la Municipalité, afin qu'un règlement qui les contient soit soumis à l'approbation, conformément à la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités.

Une copie du second projet peut être obtenue, sans frais, par toute personne qui en fait la demande au bureau municipal à l'adresse et aux heures mentionnées ci-dessus. Les principales modifications sont relatives à l'ajout de dispositions réglementaires en lien avec les hébergements locatifs à court terme.

Pour être valide, toute demande doit :

- Indiquer clairement la disposition qui en fait l'objet et la zone d'où elle provient ; et le cas échéant, mentionner la zone à l'égard de laquelle la demande est faite ;
- Être reçue au bureau de la municipalité au 595, route 309 Val-des-Bois, entre 9 h et 19 h 00 le 22 décembre 2022 ;
- Le nombre de demandes requis pour que le règlement numéro RM04-2022 fasse l'objet d'un scrutin référendaire est de quatre-vingt-dix-huit (98)
- Les personnes habiles à voter voulant enregistrer leur nom doivent présenter une carte d'identité : carte d'assurance-maladie, permis de conduire, passeport, certificat de statut d'Indien ou carte d'identité des Forces canadiennes.
- Le résultat de la procédure d'enregistrement sera annoncé 19 h 00 le 22 décembre 2022, au 595 route 309, Val-des-Bois.

Les renseignements permettant de déterminer quelles sont les personnes intéressées ayant le droit de désigner une demande peuvent être obtenue au bureau de la municipalité sis au 595, route 309, aux heures normales de bureau.

Toutes les dispositions du second projet qui n'auront fait l'objet du nombre de demandes minimums, valides et prévus par la loi, pourront être incluses dans un règlement qui n'aura pas à être approuvé par les personnes habiles à voter.

DONNÉ à Val-des-Bois, ce 8^e jour du mois de décembre 2022.

Anik Morin
Directrice générale et greffière-trésorière



**NOUS AVONS BESOIN
DE VOUS!**

COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME

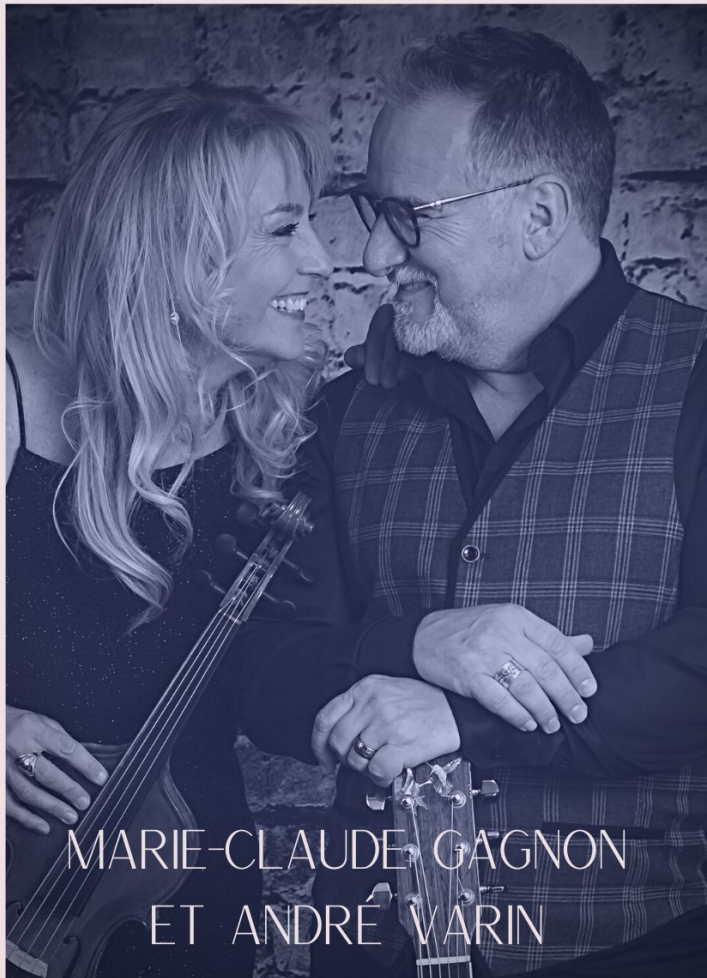
- LA MUNICIPALITE RECHERCHE TROIS CANDIDATS POUR SIEGER COMME MEMBRES DU COMITE CONSULTATIF D'URBANISME.
- LES MEMBRES SONT APPELES À PRENDRE POSITION SUR DES SUJETS DE NATURE TELS QUE LES DEROGATIONS MINEURES, LES PLANS D'AMENAGEMENT, LES DEMANDES D'AUTORISATION D'UN USAGE CONDITIONNEL OU D'UN PROJET PARTICULIER DE CONSTRUCTION, DE MODIFICATION OU D'OCCUPATION D'UN IMMEUBLE.
- ENVIRON UNE RENCONTRE PAR MOIS

LES PERSONNES INTERESSEES DOIVENT FAIRE PARVENIR LEURS COORDONNEES AINSI QU'UNE BRÈVE LETTRE EXPLIQUANT LEUR MOTIVATION SOIT PAR COURRIEL AVANT 15 H, LE 9 JANVIER AU INSP@VAL-DES-BOIS.CA

**TOUS LES DÉTAILS AU
WWW.VAL-DES-BOIS.CA**



Folklofolie
UN PEU DE NOUS



20 \$/

PERSONNE

**EN VENTE AU BUREAU
MUNICIPAL**

**JUSQU'AU 21 DÉCEMBRE
AUCUN BILLET À LA PORTE**

PARTY DU NOUVEL AN

LE 30 DÉCEMBRE DÈS 19 H 30

(SPECTACLE DE 20 H 30 À 23 H)
AU CENTRE COMMUNAUTAIRE
FERMETURE DES PORTES À 3 H

SPECTACLE D'ELVIS

SOIRÉE HOMMAGE
AU KING DU
ROCK'N ROLL
PAR MAT SHANK



11 FÉVRIER 2023 À 19 H 30
AU CENTRE
COMMUNAUTAIRE

20 \$ PAR PERSONNE
BILLETS EN VENTE AU
BUREAU MUNICIPAL

*GAGNANT DE THE PEOPLE'S
CHOICE AWARD
2IÈME PLACE AU FLAMING
STAR FESTIVAL*

PROGRAMMATION D'HIVER

Cours de danse en ligne

90 \$ pour 15 cours

(ce tarif est pour un minimum de 15 inscriptions)

Les vendredis de 9 h 30 à 10 h 45

Du 13 janvier 2023 au 19 mai 2023

(relâche 3 et 10 mars, 7 et 14 avril)

Au centre communautaire

Cours de YOGA

90\$ pour 11 cours

(ce tarif est pour un minimum de 11 inscriptions)

Les lundis soir, de 19 h à 20 h

Du 16 janvier au 3 avril 2023

(relâche le 27 février)

Au centre communautaire

Cours de YOGA

90\$ pour 10 cours

(ce tarif est pour un minimum de 10 inscriptions)

Les mercredis en matinée de 9 h à 10 h

Du 18 janvier au 29 mars 2023

(relâche le 01 mars)

Au centre communautaire

Inscription à la municipalité de Val-des-Bois, avant le 12 janvier 2023
du lundi au jeudi, de 9 h à 12 h et 13 h à 16 h.

Pour plus de renseignements, communiquez avec Diane St-Amour au
loisirs@val-des-bois.ca ou au 819-454-2280, poste 3070.

VEZ VOIR UNE PARTIE DE HOCKEY

CANADIENS VS SÉNATEURS

82,50 \$
SECTION 301



DÉPART À 15 H 30
TRANSPORT EN AUTOBUS
VOYAGEUR

COMPLET

28 JANVIER 2023 | CENTRE CANADIEN

BILLETS EN VENTE AU BUREAU MUNICIPAL
DE VAL-DES-BOIS

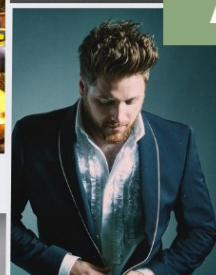
PRIORITÉ AUX CITOYENS DE VAL-DES-BOIS ET BOWMAN
JUSQU'AU 1ER DÉCEMBRE 2022



GHYS
MONGEON



LENDEMAIN DE
VEILLE



MATT LANG

25
AOÛT

26
AOÛT



SÉBASTIEN
DUBOIS



FRANCE
D'AMOUR



KAÏN



NOTRE ANIMATEUR
DANNY RICHARD

**PROFITEZ DE LA
PRÉVENTE
AVANT LE
4 JANVIER**

[LEPOINTDEVENTE.COM/BILLETS/VDBENMUSIQUE2023](https://lepointdevente.com/billets/vdbenmusique2023)

PAS ASSEZ DE PLACE DANS LA MAISON POUR
ACCUEILLIR FAMILLE ET AMIS QUI S'EN
VIENNENT À VAL-DES-BOIS EN MUSIQUE?

INSTALLEZ-LES À L'EXTÉRIEUR

**AUCUN PERMIS DE
SÉJOUR NÉCESSAIRE**

Exceptionnellement du 24 au 27 août 2023

**Un certificat d'autorisation est cependant nécessaire si vous prévoyez
accueillir cinq tentes et/ou roulottes ou plus.*

Obtenez-le GRATUITEMENT au dga@val-des-bois.ca

Bibliothèque

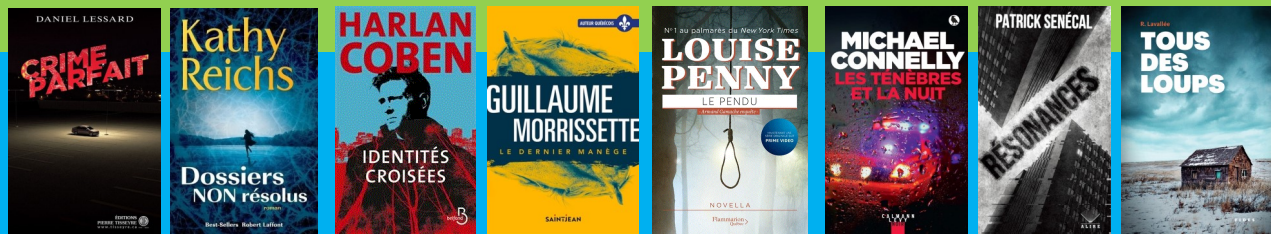
NOUVEAUTÉS DU MOIS

JEUNESSE



Veillez noter que la bibliothèque sera fermée du samedi 24 décembre 2022 au dimanche 8 janvier 2023.

POLARS



ROMANS ET SÉRIES



DVD



CUISINE



BIOS ET ESSAIS



RESPONSABLE DES OPÉRATIONS

Poste régulier en situation de gestion

Plus grand réseau de plein air au Québec, la Sépaq administre, exploite et met en valeur les lieux grandioses qui lui sont confiés par le gouvernement du Québec. Plus de 3 400 employés, passionnés de nature et ayant le désir d'offrir une expérience client hors du commun, œuvrent au sein de nos 46 établissements aux quatre coins de la province. Notre équipe vit au quotidien les valeurs de l'organisation : plaisir, inclusion, engagement, courage et excellence.

La réserve faunique de Papineau-Labelle est un territoire magnifique de 1628 km² où l'on peut pratiquer des activités de chasse, de pêche, de villégiature et de camping.

Vos responsabilités

Relevant du directeur, vous serez responsable de planifier, diriger, coordonner et contrôler les opérations courantes rattachées aux préposés aux activités et aux services de maintenance et infrastructure sur le territoire, tel l'approvisionnement, l'entretien et la réparation de la machinerie lourde, des véhicules, des bâtiments, des campings, des sentiers ainsi que de l'aménagement des routes, des sites, et autres infrastructures de la réserve. Vous superviserez les deux coordonnateurs des opérations auxquels l'équipe des préposés aux activités se rapporte, le coordonnateur de la maintenance et des infrastructures, ainsi que le personnel de maintenance.

Plus spécifiquement, vous aurez à :

Participer au comité de gestion de la réserve et s'associer à l'ensemble de ses opérations, de son développement.

Prioriser, planifier, organiser le travail, fixer les échéanciers, identifier les besoins en ressources humaines, estimer les coûts, encadrer, diriger le personnel et participer à sa formation;

Planifier et coordonner l'ensemble des opérations reliées à l'identification des ressources matérielles, à la réalisation des projets d'immobilisations et d'entretien majeur de la réserve et en assurer le suivi.

Prérequis

- Détenir un diplôme universitaire dans une discipline appropriée jumelé à une expérience d'au moins 5 ans dans un emploi similaire, ou toute autre combinaison de formation et d'expérience jugée pertinente;
- Expérience significative et concluante en gestion des ressources humaines et financières;
- Connaissances générales en mécanique, aménagement en milieu naturel et entretien de routes, bâtiments, sentiers, ponts et immeubles;
- Agilité dans la lecture des plans et devis;
- Connaissance des exigences en matière de santé et sécurité au travail;
- Connaissance des spécificités des milieux naturels;
- Expérience dans l'entretien des réseaux routiers et dans l'application du règlement sur l'aménagement durable des forêts du domaine de l'État (RADF) est un atout;
- Aisance avec les suivis budgétaires ainsi que dans l'organisation et la planification du travail;
- Habileté dans l'utilisation de différents logiciels informatiques.

Spécifications

- Il s'agit d'un poste régulier de la catégorie de personnel en situation de gestion;
- Salaire : l'échelle salariale varie de 50 443 \$ - 91 716 \$ annuellement selon l'expérience;

Lieu de travail : Réserve faunique de Papineau-Labelle (bureau administratif de Val-des-Bois).

TRAVAILLER À LA SÉPAQ : DES MOMENTS UNIQUES DANS DES LIEUX UNIQUES !

Joignez-vous à notre équipe en posant votre candidature au www.sepaq.com/emplois

Les candidatures seront traitées en toute confidentialité

Nous remercions toutes les personnes qui poseront leur candidature, mais nous communiquerons seulement avec celles qui auront été retenues.

La Sépaq souscrit au programme d'équité en matière d'emploi et encourage les femmes, les minorités visibles, les minorités ethniques, les autochtones et les personnes handicapées à présenter leur candidature.



Familiprix de Val-des-Bois—Un an déjà

Un an s'est écoulé depuis l'ouverture des portes du Familiprix de Val-des-Bois. Ce service tant attendu fait maintenant le bonheur de l'ensemble de la communauté. Le pharmacien, monsieur Atalla, est désormais connu de la majorité des citoyens des environs. Le premier anniversaire de la pharmacie a été souligné le 9 décembre dernier avec le service de café et des rabais octroyés pour l'occasion. Monsieur Atalla est également actif au sein de la communauté supportant plusieurs activités tel que le tournoi de balle familiale et le Bazar des Fermières.

Ouvert du lundi au vendredi de 9 h 30 à 18 h et le samedi de 10 h à 15 h, la pharmacie modifiera son horaire pour la période des Fêtes.

Horaire des Fêtes 2022

Horaire régulier sauf les dates suivantes.

Samedi 24 décembre : Fermé

Lundi 26 décembre : Fermé

Samedi 31 décembre : Fermé

Lundi 2 janvier : Fermé

Inscriptions maternelle 4 ans et 5 ans

TEXTE : LES ENSEIGNANTES DE LA MATERNELLE

Votre enfant a le goût d'apprendre de nouvelles choses, de s'amuser et de se faire des nouveaux amis?

Inscrivez-le à la maternelle à l'école de la Montagne.

Pour qui?

Tous les enfants du territoire de l'école de la Montagne qui auront 4 ou 5 ans au 30 septembre 2023.

Quand?

Les inscriptions débutent le 23 janvier 2023 sur rendez-vous seulement. Vous êtes invité **à prendre rendez-vous dès maintenant sur le site web** du CSSCV sous l'onglet inscription (<https://www.cssev.gouv.qc.ca/inscription>) ou en communiquant directement avec l'école 819 986-4129

Documents obligatoires pour l'inscription :

Carte d'assurance-maladie de l'enfant

Certificat de naissance de l'enfant (gros format)

Preuve de résidence du/des parents

Deux pièces d'identité du parent

Nous avons très hâte de vous rencontrer.



Babillard

Jemem+ est de retour pour vous

TEXTE : SUZANNE BEAUCHAMP ST-AMOUR, VOTRE COACH JEMEM ET INFIRMIÈRE CLINICIENNE RETRAITÉE

Le nouvel an est à nos portes, on se reprend en main, on continue ou on passe enfin à l'action. Il n'est jamais trop tard pour prendre soin de nous! Jemem, basé sur le guide alimentaire canadien, vous offre d'améliorer vos habitudes alimentaires, votre relation avec la nourriture et votre relation avec vous-même! Une petite perte de poids avec ça? Pourquoi pas!

On mange de tout sans abuser de rien, on bannit une bonne fois pour tout, la culpabilité, les interdits et la privation. Fini les régimes restrictifs, pas de substituts, pas de pilules, pas de suppléments alimentaires. Jemem vous propose des rencontres individuelles selon vos besoins et des conférences traitant de différents sujets chaque semaine. On échange, on jase, on apprend tout en s'amusant. Quoi de mieux?

Joignez-vous au groupe pour notre session d'hiver 2023, soit du 11 janvier au 15 mars 2023.

On vous offre un tarif intéressant! La première rencontre, le 11 janvier 2023, sera gratuite pour tous!

Par la suite:

Membre Jemem: 80 \$ comprend 10 rencontres (réinscription), et amenez une amie à s'inscrire et vous obtenez un rabais additionnel de 10 %.

Nouveau membre Jemem: 105 \$ comprend 10 rencontres et votre kit de départ (inscription).

Aucun remboursement pour absence ou abandon de votre part en cours de session. Remboursement au prorata du nombre de rencontres restantes si annulation de la session.

Pour plus d'informations, rejoindre Suzanne Beauchamp St-Amour sur Facebook, au 819 454-2154 ou par courriel au suzannegilles1979@gmail.com.

Bienvenue à tous!



Remerciements du Club de l'Âge d'or

Le Club de l'Âge d'Or Les Bons Copains désire remercier tous les commanditaires suivants pour leurs dons/cadeaux qui fut très apprécié par nos membres : Comptoir Agricole de la Salette, Déco Dollars, Dépanneur Bowman, Dépanneur Dan, Dépanneur du Village Val-des-Bois, Ébénisterie S.L., Familiprix, Garage Ultra, Groupe voyage Québec – Marlène St-Pierre, Les serres Jomélico, Marché Richelieu Val-des-Bois, Matériaux Lajeunesse Home Hardware, Pharmacie Jean Coutu, Restaurant Centenaire, Restaurant Chez Renaud et Restaurant la Fringale

Le mardi c'est à l'Âge d'Or que ça se passe!

| 10 janvier | 17 janvier | 24 janvier | 31 janvier | 07 février | 14 février |
|-------------------|-------------------|-------------------|-------------------|----------------------------|-------------------|
| Whist à 13 h | Whist à 13 h | Whist à 13 h | Whist à 13 h | Whist à 13 h | Whist à 13 h |
| Dés à 17 h 30 | Dés à 17 h 30 | Dés à 17 h 30 | Dés à 17 h 30 | Dés à 17 h 30 | Dés à 17 h 30 |
| Poche à 18 h 30 | Poche à 18 h 30 | Poche à 18 h 30 | Poche à 18 h 30 | Hamburger Steak 17 h 30 | Poche à 18 h 30 |

Organismes

Merci

TEXTE : LE CERCLE DE FERMIÈRES

Lorsqu'une équipe travaille main dans la main à la réussite d'un événement, il y a peu de risque que ça connaisse un insuccès. Encore une fois cette année le Bazar de Noël tenu par le Cercle de Fermières Val-des-Bois et Bowman a permis à 22 artistes et artisans d'exposer leurs œuvres et d'en faire profiter les quelque 215 visiteurs.

Un merci spécial à cette équipe du tonnerre, ainsi qu'à nos précieux commanditaires:

- M. Fayek Atalla, propriétaire de Familiprix à Val-des-Bois
- Katia Carrière-Proulx, notaire à Buckingham
- Gail-A. Daoust, propriétaire de l'Auberge Chalimar à Val-des-Bois
- Aux exposants ayant offert un cadeau pour le tirage
- À la Municipalité de Val-des-Bois pour la salle

C'est sans contredit un rendez-vous pour l'an prochain.

Nous profitons de l'occasion pour vous remercier de répondre aux invitations que nous vous lançons à l'occasion. Nous sommes conscientes de faire partie d'une communauté dans laquelle il fait bon vivre parce que l'ensemble de ses membres, associations et regroupements connaissent l'importance d'un partage incessant qui nourrit la force de chaque groupe.

Le Cercle de Fermières Val-des-Bois et Bowman s'est muni d'aides précieuses qui, sans être fermières, elles ont voulu donner de leur temps et de leur talent dans la confection d'items qui sont offerts en cadeaux à l'occasion de Noël.

Ces personnes qui ont travaillé dans le silence durant une année entière et à qui nous devons tellement de reconnaissance, sont: Lisette Bertrand, Suzette Brabant, Manon Crête, Claire Fleury, Suzanne St-Denis et trois fermières qui se sont jointes à ce groupe de tricoteuses bénévoles, soit: Catherine Carle et sa maman, Liette Bélair et Marie-Paule Cyr.

Les dons cette année sont remis à plusieurs personnes âgées et/ou malades, à des résidents du CHSLD Vallée de la Lièvre, à la Mie du Partage et à la Voix des parents.

À toutes et tous, nous souhaitons un Joyeux Noël et une année remplie d'agréables surprises.

La mie du Partage vous remercie

TEXTE : DIANE GUY

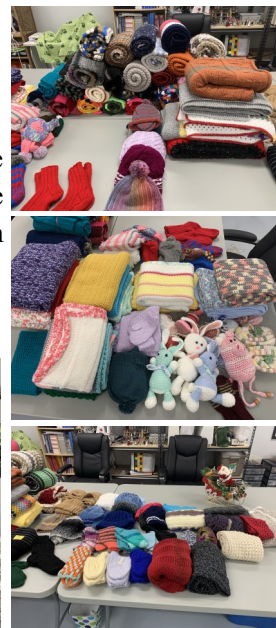
Les membres du Conseil d'administration de La Mie du Partage désirent remercier toute la population de Val-des-Bois et de Bowman, pour votre générosité, lors de notre guignolée tenue le dimanche 27 novembre 2022. Nous avons ramassé **5 664,05 \$** avec l'aide de 32 bénévoles. Merci à vous tous, chers bénévoles, pour votre participation à notre succès. Merci à tous les citoyens et citoyennes qui nous ont accueillis chez eux, merci pour votre soutien. Nous offrirons encore cette année de généreux paniers de Noël, à plusieurs familles, grâce à vous. Nous aimerions aussi remercier tous les citoyens et citoyennes qui ont parrainé un enfant, en lui offrant un cadeau de Noël. 21 enfants ont bénéficié de votre tendresse.

Nous tenons à remercier Line et Carol du Camping Val-des-Bois, pour nous avoir permis d'utiliser leur salle, encore cette année, pour notre guignolée et pour notre magasin partage de Noël (17 décembre).

Nous en profitons pour vous offrir nos meilleurs vœux pour un Joyeux Noël et une Nouvelle année remplie de santé et de bonheur. Chaleureusement, **MERCI** à vous tous!

Suivez-nous sur le Facebook de La Mie du Partage.

merci



Bingo *de Noël*



Gros lot de
200 \$

Dimanche
18 décembre
à 19 h

20 \$/ parties
régulières



Sous-sol de l'église
Notre-Dame-de-la-
Garde



Les Chevaliers de Colomb conseil 6045 de Val-des-Bois et de Bowman aimeraient souhaiter un JOYEUX NOËL et une BONNE ANNÉE en 2023 à tous les citoyens de nos deux municipalités. Et en cette période chaleureuse empreinte de traditions, n'oublions pas de partager avec ceux que nous aimons. Notre conseil va continuer à s'impliquer dans notre communauté en 2023 comme il l'a toujours fait.

Richard Bastien
Grand Chevalier

Liste des organismes

| | | |
|---|--|--|
|  <p>Association des pompiers volontaires Pierre Thibault, président</p> |  <p>Club de l'Âge d'Or « Les Bons Copains » Hélène Madore, présidente 819 454-2036</p> |  <p>Festival Country Bowman Val-des-Bois 819 661-0563</p> |
| <p>Association de propriétaire pour la protection du lac de l'Argile Andre Beauchamp info@appla.ca</p>  |  <p>Club de chasse et pêche Roxane Blanchard chassepechevdbb@hotmail.com</p> | <p>La Mie du Partage Diane Guy, présidente 819 454-2974</p> |
|  <p>Cercle de Fermières Denise Dubois, présidente 819 454-2008</p> | <p>Comité des Loisirs Annik Lachaine, présidente 819 208-6595</p>  | <p>Mouvement Arts et Culture Anne Trépanier, présidente 819 454-6766</p>  |
|  <p>Chevaliers de Colomb, Conseil 6045 Richard Bastien, grand chevalier 819 454-2640</p> | <p>La Fabrique Céline Vadnais, présidente 819 454-2310</p> | <p>Office municipal d'habitation 819 568-0033 poste 552</p>  <p>La voix des Parents Kim Beaulieu 819 918-4053</p> |

Décembre 2022 Janvier 2023



| DIMANCHE | LUNDI | MARDI | MERCREDI | JEUDI | VENREDI | SAMEDI |
|----------------------------------|---------------|---------------|---------------|--|--------------------------------------|-----------|
| 11/12 | 12/12 | 13/12 | 14/12 | 15/12 | 16/12 | 17/12 |
| 18/12 Bingo de Noël (p.16) | 19/12 | 20/12 | 21/12 | 22/12 Registre de signature RM12-2022 (p.7) | 23/12 | 24/12 |
| 25/12 Joyeux Noël | 26/12 | 27/12 | 28/12 | 29/12 | 30/12 Party du Nouvel an (p.8) | 31/12 |
| 2023 BONNE ANNÉE! | 02/01 | 03/01 | 04/01 | 05/01 | 06/01 | 07/01 |
| 08/01 | 09/01 | 10/01 | 11/01 | 12/01 | 13/01 | 14/01 |
| 15/01 | 16/01 | 17/01 | 18/01 | 19/01 | 20/01 | 21/01 |
| 22/01 | 23/01 | 24/01 | 25/01 | 26/01 | 27/01 | 28/01 |
| 29/01 | 30/01 | 31/01 | 01/02 | 02/02 | 03/02 | 04/02 |

*Bureau fermé pour la
période des Fêtes*

- Séance du conseil
- Collecte ordures
- Collecte matières organiques
- Yoga
- Taxes municipales
- Collecte recyclage
- Bibliothèque
- Danse en ligne